

# **COMMISSION DES COMPTES DE L'AGRICULTURE DE LA NATION**

**Session du 13 décembre 2016**

## ***LE COMPTE PRÉVISIONNEL DE L'AGRICULTURE EN 2016***

*Estimation au 18 novembre 2016*

## AVERTISSEMENT

À la demande de la Commission européenne, Eurostat publie au mois de décembre de chaque année un **compte prévisionnel** de la branche Agriculture pour l'ensemble de l'Union européenne. Afin qu'il soit analysé avec les experts concernés préalablement à sa publication dans un cadre européen, le compte français prévisionnel est présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation de décembre. Son établissement repose sur un suivi statistique agricole auquel participent le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole.

Ce **compte prévisionnel** de l'agriculture pour 2016 a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 18 novembre 2016.

En particulier, les prévisions de prix concernant les récoltes 2016 reposent sur une **estimation** de la campagne de commercialisation qui se poursuit par exemple jusqu'en juin ou juillet 2017 pour les grandes cultures, au-delà pour les vins.

De même, les informations relatives aux consommations intermédiaires, aux subventions et à l'évolution du volume de l'emploi agricole sont à cette date **incomplètes**.

## RÉSUMÉ

Pour l'année 2016, la **production de la branche agricole** hors subventions chuterait en volume (- 6,1 %). Cette baisse s'accompagnerait d'un repli des prix (- 0,8 %), se traduisant par une perte importante en valeur (- 6,9 %).

Les **productions végétales** diminuent fortement en volume (- 9,7 %). Les rendements en céréales et en vin ont pâti des mauvaises conditions météorologiques. Le prix des productions végétales augmente légèrement (+ 0,9 %), la hausse à l'œuvre pour les fruits, légumes, pommes de terre et vins contrebalançant la baisse observée pour les céréales.

Les **productions animales** refluent en volume (- 1,1 %). Volailles, œufs et lait enregistrent une baisse, au contraire du bétail. Comme en 2015, le prix de la plupart des produits animaux recule (- 3,9 % au total), avec notamment la poursuite de la crise laitière. Le prix des porcins entame un redressement à la faveur d'un retour de la demande asiatique.

Les **consommations intermédiaires** diminuent de 2,3 % en 2016, entraînées par une baisse des prix de 2,0 %. Les principaux postes diminuent en valeur : - 7,5 % pour les aliments pour animaux achetés, -5,5 % pour les engrais et amendements, -2,3 % pour les pesticides et produits agrochimiques et -9,5 % pour les dépenses énergétiques. Sans considérer les aliments intraconsommés qui augmentent de 5,3 %, le volume des consommations intermédiaires ressortirait en baisse de 1,3 %.

Ainsi, la **valeur ajoutée brute** fléchit de 13,7 % sous l'effet de la chute de la production et d'une diminution des consommations intermédiaires moins marquée.

Depuis 2010, les subventions d'exploitation sont les principales aides directes à l'agriculture (plus de 87 % en 2016). Elles diminueraient de 3,1 % en 2016.

En 2016, la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** devrait baisser nettement (- 11,6 %). La valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif diminuerait de 10,9 % en raison de la baisse tendancielle de l'emploi agricole. Compte tenu de la hausse du prix du PIB prévue (+ 0,8 %), la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels décroîtrait de 11,6 %

### De la production de la branche agricole à la valeur ajoutée

	Valeur 2016 (en milliards d'euros)	Évolution 2016/2015 (en %)		
		Volume	Prix	Valeur
<b>Production hors subventions (a)</b>	<b>69,2</b>	<b>-6,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>-6,9</b>
<b>Produits végétaux</b>	<b>40,0</b>	<b>-9,7</b>	<b>+0,9</b>	<b>-8,9</b>
Céréales	7,7	-23,9	-9,2	-30,9
Oléagineux, protéagineux	2,4	-10,2	-0,9	-11,0
Betteraves industrielles	0,9	+0,0	+13,0	+13,0
Autres plantes industrielles	0,5	+3,7	+0,9	+4,7
Fruits, légumes, pommes de terre	8,3	-1,9	+9,4	+7,4
Vins	11,6	-9,0	+2,8	-6,4
Fourrages, plantes, fleurs	8,6	-0,7	+0,3	-0,3
<b>Produits animaux</b>	<b>24,5</b>	<b>-1,1</b>	<b>-3,9</b>	<b>-5,0</b>
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)	11,1	+1,5	-2,6	-1,1
Volailles, œufs	4,5	-4,2	-1,4	-5,5
Lait et autres produits de l'élevage	8,8	-2,6	-6,7	-9,1
<b>Services</b>	<b>4,7</b>	<b>+0,0</b>	<b>+1,0</b>	<b>+1,0</b>
Subventions sur les produits (b)	1,2	+0,7	-0,7	+0,0
<b>Production au prix de base (c) = (a) + (b)</b>	<b>70,4</b>	<b>-6,0</b>	<b>-0,8</b>	<b>-6,8</b>
<b>Consommations intermédiaires (d)</b>	<b>44,9</b>	<b>-0,3</b>	<b>-2,0</b>	<b>-2,3</b>
<b>Valeur ajoutée brute (e) = (c) - (d)</b>	<b>25,5</b>	<b>-14,9</b>	<b>+1,4</b>	<b>-13,7</b>
Subventions d'exploitation (f)	8,3	nd	nd	-3,1
Autres impôts sur la production (g)	1,5	nd	nd	-6,2
<b>Valeur ajoutée brute au coût des facteurs (g) = (e)+(f)-(g)</b>	<b>32,2</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>-11,6</b>

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture arrêtés en novembre 2016

## Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.
- La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le **prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.
- Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation** : les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Elles sont prises en compte pour le calcul de la production au prix de base. Les subventions d'exploitation regroupent notamment les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles. Elles se substituent de plus en plus largement aux premières.
- Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles comprennent, entre autres, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), qui représentent les services bancaires non facturés imputés à la branche agriculture. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent indirectement en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts qu'ils leur accordent.
- La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.
- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement, et non au coût historique utilisé en comptabilité privée. De plus, les durées de vie des actifs sont des durées de vie économiques et non fiscales. La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie.

*Selon que cette estimation est prise en compte ou pas les agrégats sont qualifiés de **nets** ou **bruts***

- la **valeur ajoutée au coût des facteurs** prend en compte impôts sur la production et subventions d'exploitation. La valeur ajoutée **nette** au coût des facteurs est aussi appelée revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA). L'évolution de la valeur ajoutée **nette** au coût des facteurs peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein)<sup>1</sup>. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
- le **résultat de la branche agricole** est calculé comme la valeur ajoutée - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts versés - charges locatives. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein)<sup>2</sup>. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

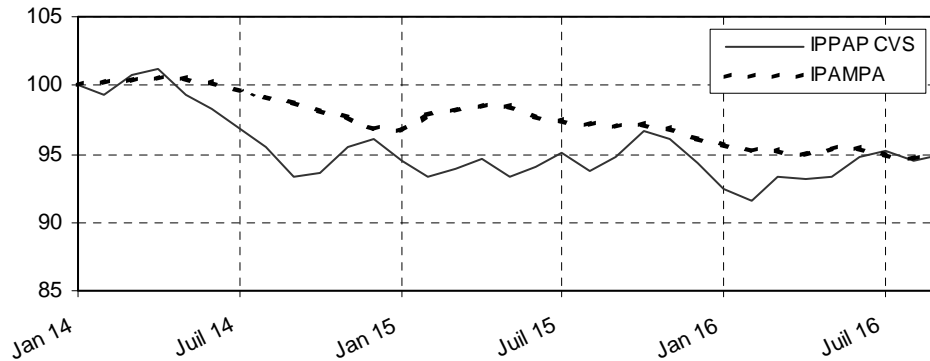
- Les évolutions **en termes réels** correspondent aux évolutions corrigées de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du produit intérieur brut. Une évolution positive des indicateurs de revenu signifie que les indicateurs de résultat augmentent plus rapidement que l'inflation générale ; une évolution négative indique une évolution moins rapide que l'inflation générale.

<sup>1</sup> Ce ratio est aussi appelé revenu des facteurs de la branche agricole par actif (RFBA/UTA)

<sup>2</sup> Ce ratio est aussi appelé revenu net de la branche agricole par actif non salarié (RNBA/UTANS)

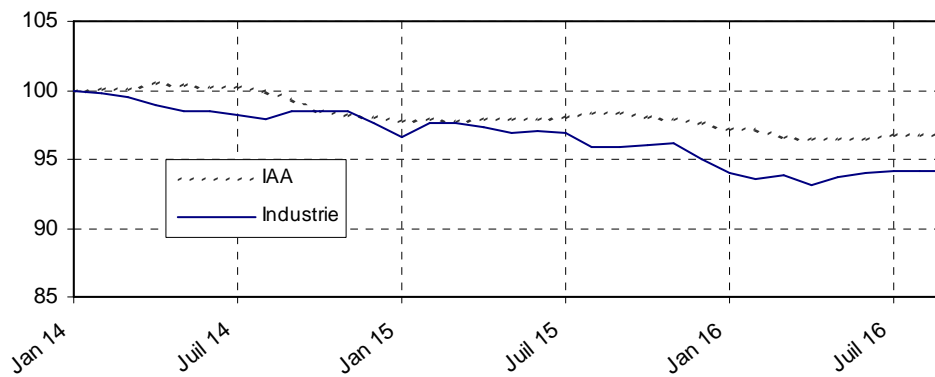
## Graphiques conjoncturels

**Graphique C.1 - Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA)**  
(indices mensuels - janvier 2014 = 100)



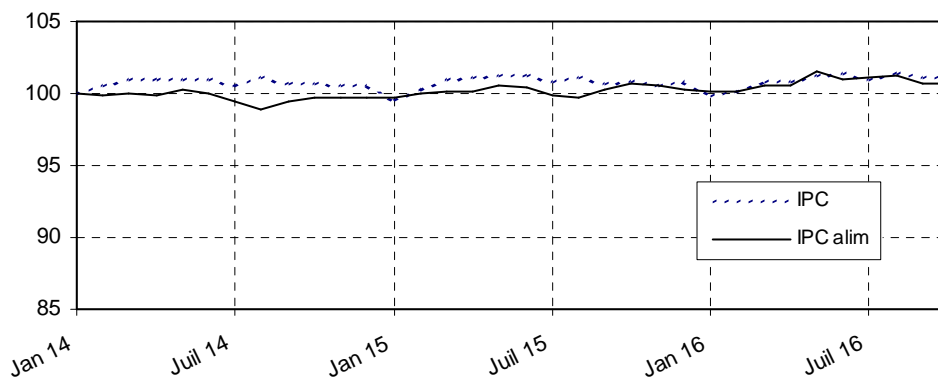
Source : Insee

**Graphique C.2 - Indice des prix de production de l'industrie française**  
Ensemble de l'industrie et IAA - marché français  
(indices mensuels - janvier 2014 = 100)



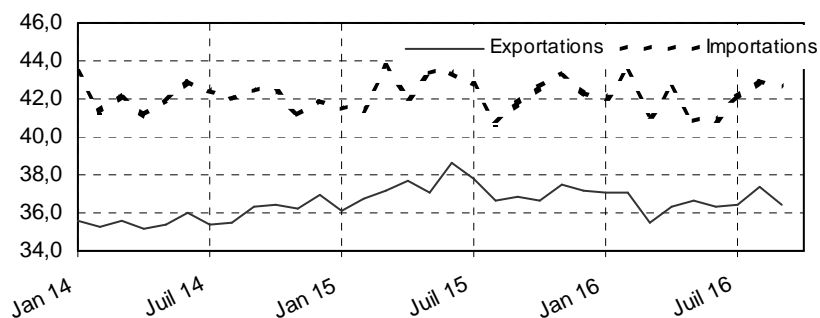
Source : Insee

**Graphique C.3 - Indice des prix à la consommation**  
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac  
(indices mensuels - janvier 2014 = 100)



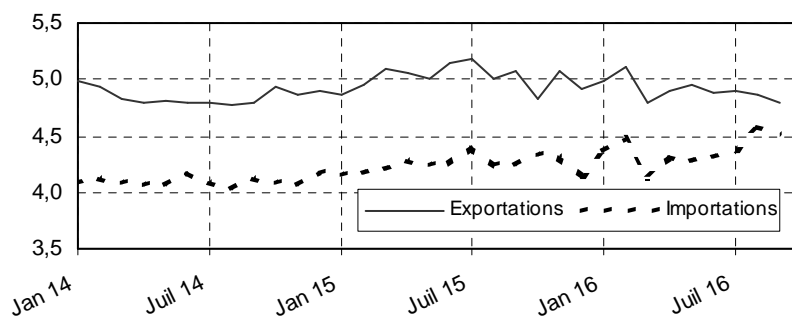
Source : Insee

**Graphique C.4**  
**Commerce extérieur - Ensemble** (hors matériel militaire)  
 Importations CAF-Exportations FAB  
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



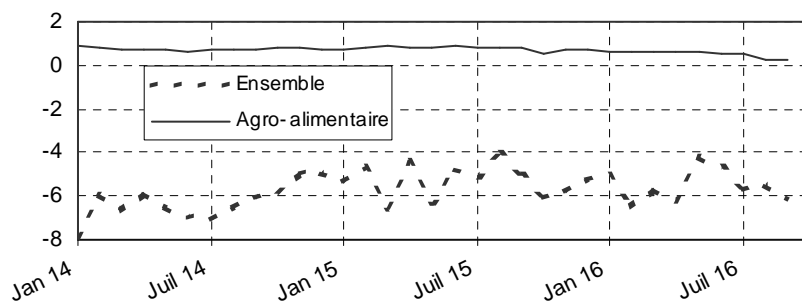
Source : Douanes

**Graphique C.5**  
**Commerce extérieur - Produits agroalimentaires**  
 Importations CAF-Exportations FAB  
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

**Graphique C.6**  
**Solde CAF-FAB du commerce extérieur**  
**Ensemble** (hors matériel militaire) et produits **agroalimentaires**  
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

# I. La production

## 1. La production au prix du marché

### *La production de la branche agriculture hors subventions*

	<i>Valeur 2016</i>	<i>Évolutions 2016/2015 (en %)</i>		
	<i>(en milliards d'euros)</i>	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Production hors subventions</b>	<b>69,2</b>	<b>- 6,1</b>	<b>- 0,8</b>	<b>- 6,9</b>
dont : productions végétales	40,0	- 9,7	+ 0,9	- 8,9
productions animales	24,5	- 1,1	- 3,9	- 5,0

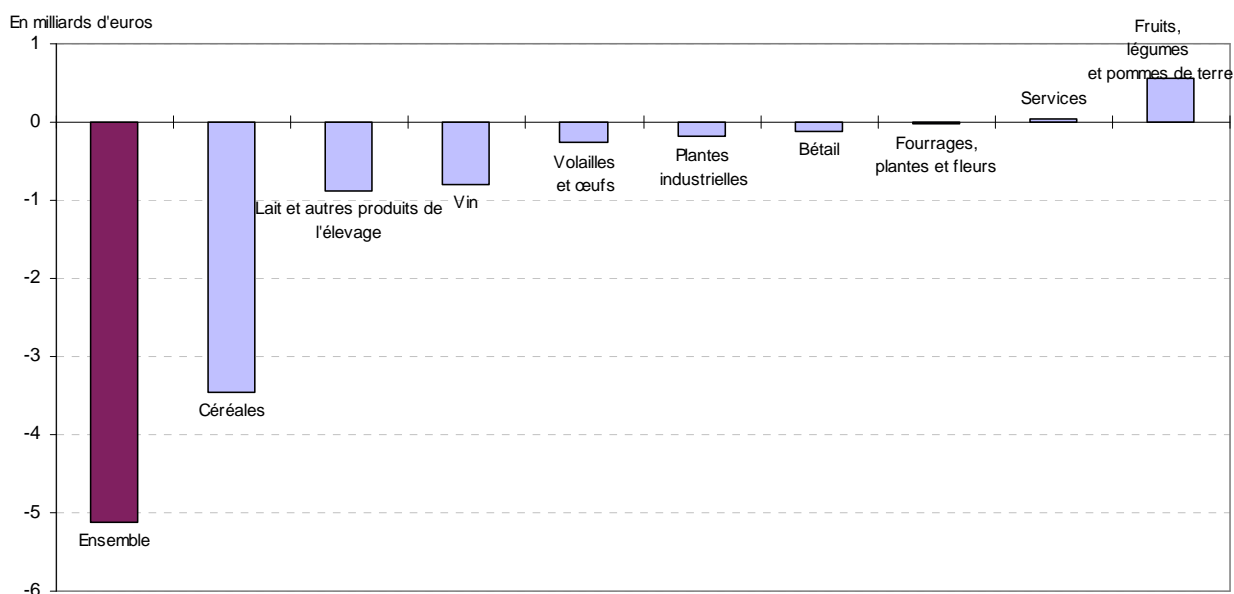
Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

Le *volume* de la production agricole chuterait en 2016 (- 6,1 %). Les productions végétales enregistrent une chute des rendements pour les grandes cultures et le vin, liée à des conditions météorologiques défavorables. Les productions animales se retournent à la baisse après deux années d'augmentation. La baisse touche les produits avicoles (volailles, œufs) et le lait.

Les *prix* hors subventions diminuent (- 0,8 %) globalement. Malgré une nette diminution pour les céréales, les prix augmentent pour les productions végétales, notamment pour le vin, les légumes, les pommes de terre et les betteraves industrielles. Le prix des productions animales poursuit le recul entamé en 2014 ; cette baisse touche notamment les gros bovins et le lait. A l'inverse, les prix sont en légère hausse pour les veaux et les porcins.

Au total, la *valeur* de la production hors subventions reculerait nettement (- 6,9 %), le repli qui s'observait dans les productions animales en 2015 s'étendant cette année aux productions végétales.

### **Graphique 1 : Production agricole hors subventions : variations entre 2015 et 2016**



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

### Part de chaque groupe de produits dans la valeur de la production agricole (en %)

	2015	2016	
Céréales	15,0	11,2 *	Blé dur, blé tendre, maïs, orge, autres céréales
Lait et autres produits de l'élevage	13,1	12,8	Lait et produits laitiers, autres produits de l'élevage
Vin	16,6	16,7	Vins d'appellation d'origine, autres vins
Volailles et œufs	6,5	6,6	
Plantes industrielles	5,4	5,6	Oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves, autres plantes industrielles
Bétail	15,1	15,9	Gros bovins, veaux, ovins-caprins, équidés, porcins
Fourrages, plantes et fleurs	11,6	12,4	Plantes fourragères (maïs fourrage, autres fourrages), plantes et fleurs
Services	6,3	6,8	Activités principales de travaux agricoles, activités secondaires de services
Fruits	3,9	4,3	Fruits frais
Légumes et pommes de t.	6,5	7,7	
Total	100	100	

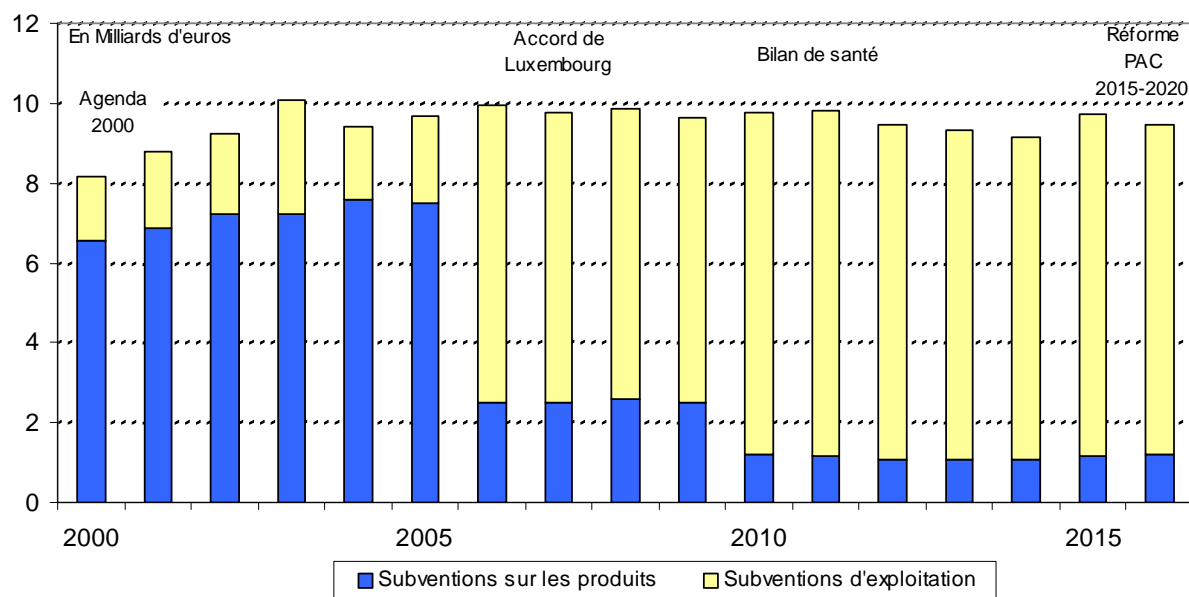
\* Ainsi en 2016, les céréales passent du 3<sup>e</sup> rang au 5<sup>e</sup> rang dans le classement des principales productions agricoles.



## 2. Les subventions sur les produits

Une nouvelle PAC est entrée en vigueur en 2015. Comme dans le régime précédent, les subventions d'exploitation restent les principales aides à l'agriculture (cf. graphique 2).

**Graphique 2 : Évolution des subventions à l'agriculture**



En 2016, le montant des subventions sur les produits est quasi stable.

### En millions d'euros

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Subventions sur les produits*</b>							
sur les productions végétales	376,4	354,3	311,6	276,1	295,7	308,6	308,3
sur les productions animales	834,5	787,3	757,2	776,5	794,5	872,9	872,9
<b>Total</b>	<b>1 210,9</b>	<b>1 141,6</b>	<b>1 068,8</b>	<b>1 052,6</b>	<b>1 090,2</b>	<b>1 181,5</b>	<b>1 181,2</b>

\* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Offices agricoles

### 3. La production au prix de base

	<b>Valeur 2016</b> <i>(en milliards d'euros)</i>	<b>Évolution 2016/2015 (en %)</b>		
		<b>Volume</b>	<b>Prix</b>	<b>Valeur</b>
Production hors subventions	69,2	- 6,1	- 0,8	- 6,9
Subventions sur les produits*	1,2	+ 0,8	0,0	+ 0,7
<b>Production au prix de base</b>	<b>70,4</b>	<b>- 6,0</b>	<b>- 0,8</b>	<b>- 6,8</b>

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse.

\* Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à celui de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

L'évolution de la production au prix de base est désormais très proche de celle de la production hors subventions en valeur comme en volume, compte tenu du faible poids atteint par les subventions sur les produits.

## II. La production par famille de produits

### 1. Les céréales

#### *Évolution 2016/2015 de la production*

*En %*

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subvention</b>	<b>- 23,9</b>	<b>- 9,2</b>	<b>- 30,9</b>
dont : blé tendre (55,4 %)*	- 31,0	- 8,0	- 36,5
maïs (20,1 %)*	- 9,0	- 1,0	- 9,9
orge (16,8 %)*	- 23,0	- 20,0	- 38,4

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2015.

Comme les subventions ont presque totalement disparu depuis 2010, seules les productions hors subventions sont indiquées.

En 2016, la **valeur** de la production de céréales s'effondre (- 30,9 %) du fait de très mauvais rendements et des prix en net recul.

Le **récolte de l'ensemble des céréales** chute de 23,9 % sous l'effet de faibles rendements. Les céréales à paille (blé tendre, blé dur et orge) ont souffert des intempéries de mai-juin. Après une année record, la récolte de **blé tendre** diminue de 31 % par rapport à 2015 et de 24 % par rapport à la moyenne 2011-2015. Les rendements seraient ainsi les plus faibles depuis 30 ans, les surfaces évoluant peu. Déjà faible en 2015, la récolte de **maïs** diminue à nouveau en 2016, en raison de la faible pluviométrie de l'été se conjuguant avec des surfaces moindres.

Le **prix** de la production de céréales se replie sensiblement (- 9,2 %). En effet, la récolte mondiale est abondante contrairement à celle de la France, et pèse donc sur les cours. En France, toutes les céréales sont affectées par la baisse des prix qui atteint jusqu'à -30,0 % pour le blé dur.

Les aides à la surface pour les grandes cultures ont disparu en 2010 suite au bilan de santé de la PAC.

## 2. Les plantes industrielles<sup>3</sup>

### Évolution 2016/2015 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subventions</b>	<b>- 6,5</b>	<b>+ 2,3</b>	<b>- 4,3</b>
dont : oléagineux (63,1 %)*	-9,0	-1,0	-9,9
protéagineux (4,8 %)*	-26,0	0,0	-26,0
betteraves industrielles (19,7 %)*	0,0	+13,0	+13,0
Subventions sur les produits	ns	ns	ns
<b>Ensemble au prix de base</b>	<b>-6,5</b>	<b>+ 2,5</b>	<b>-4,2</b>

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2015.

La **valeur** de la production d'**oléagineux** reflue (- 9,9 %).

Par rapport à 2015, le repli du **volume** s'accélère (- 9,0 %). La récolte de **colza** diminue de 13 %. Celle en **tournesol** augmente de 4,6 % par rapport à la faible récolte de 2015 liée à la sécheresse, mais est inférieure de 20 % à la moyenne 2011-2015. Le prix des oléagineux se replie légèrement : celui du colza est proche de son niveau de 2015, soutenu à partir de mars par des prévisions de récolte mondiale à la baisse et des stocks faibles. A l'inverse, pour le tournesol, la production mondiale est abondante et pèse sur les cours. Les aides pour les oléagineux avaient disparu en 2010, mais une nouvelle aide pour la culture du soja est mise en place par la France en 2015 dans le cadre de la nouvelle PAC.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **protéagineux** s'effondre (- 26,0 %), malgré une hausse des surfaces. Le prix des protéagineux se stabilise après trois années de baisse. Le montant total des subventions sur les protéagineux diminue. La valeur de la production au prix de base décroît de 0,4 %.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** se redresse : sa récolte est stable, sa richesse en sucre pratiquement à la hauteur de 2015, et son prix augmente. Ce dernier progresserait en effet pour la première fois depuis trois ans dans le sillage des cours du sucre.

<sup>3</sup> Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les "autres plantes industrielles" ; ce dernier poste regroupe notamment les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

### 3. Les fruits et légumes

#### Évolution 2016/2015 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subventions</b>	<b>-1,9</b>	<b>+9,4</b>	<b>+7,4</b>
dont : fruits (37,1 %)*	-3,0	+6,0	+2,8
légumes (47,2 %)*	0,0	+9,0	+9,0
pommes de terre (25,6 %)*	-3,0	+15,0	+11,6
Subventions sur les produits	+ 2,6	- 2,5	0,0
<b>Ensemble au prix de base</b>	<b>- 1,9</b>	<b>+ 9,4</b>	<b>+ 7,4</b>

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2015.

**Hors subventions sur les produits**, la valeur de la production de **fruits** poursuivrait son redressement (+ 2,8 %) grâce à des prix dynamiques qui feraient plus que compenser la baisse des récoltes.

Globalement les conditions climatiques n'ont pas été favorables aux fruits. La baisse du volume de production est la plus accentuée pour **l'abricot** (-30 %) et la **cerise** (- 16 %). La diminution de la récolte de **pêches** s'explique à la fois par de moindres rendements et de moindres surfaces. La récolte de **pommes** et de **poires** s'affaiblit. Malgré la concurrence des fruits d'été en début de campagne de commercialisation du fait de la chaleur du mois de septembre, l'offre en retrait soutient leur cours. La valeur de la production de fruits au prix de base augmente de 2,7 %.

La valeur de la production de **légumes** augmente à la faveur des prix, tandis que la récolte est proche de celle de 2015. La récolte augmente pour la **laitue** : les laitues d'été bénéficient d'un redressement des surfaces. Son cours augmente malgré un retournement à partir d'août. La récolte en **tomates** est aussi en hausse ; la demande dynamique à partir de l'été permet de limiter la baisse du prix sur l'année. La récolte **d'endives** progresse, mais face à une demande atone, le marché s'engorge et les cours reculent. La récolte **de choux-fleurs et courgettes** est en baisse. L'offre limitée sur les étals entraîne une hausse de leur prix.

Pour la **pomme de terre**, la récolte poursuit son repli après une année 2014 record (- 3,0 %), ayant souffert cette année du mildiou. En 2015, les prix s'étaient nettement redressés suite à leur effondrement en 2014. Cette année, ils continuent d'augmenter, poursuivant par là un retour à la normale. L'aide à la pomme de terre féculière serait inchangée par rapport à 2015 et la valeur de la production au prix de base augmente ainsi de 11,5 %.

## 4. Les vins

### Évolution 2016/2015 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble</b>	<b>(100,0 %)*</b>	<b>-9,0</b>	<b>+2,8</b>	<b>-6,4</b>
<b>Vins d'appellation d'origine</b>	<b>(78,4%)</b>	<b>-7,4</b>	<b>+3,4</b>	<b>-4,3</b>
Vins de champagne**	(21,8 %)	-16,4	+1,5	-15,1
Autres vins d'appellation	(56,6 %)	-4,0	+4,0	-0,2
<b>Autres vins</b>	<b>(21,6 %)</b>	<b>-14,1</b>	<b>+0,7</b>	<b>-13,5</b>
Vins pour eaux de vie AOC	(9,1 %)	-20,8	+1,8	-19,4
Autres vins de distillation	(0,2 %)	-20,0	0,0	-20,0
Vins de table et de pays	(12,3 %)	-9,0	0,0	-9,0

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2015.

\*\* Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulateurs (activité secondaire).

La **valeur** de la production de vins se retournerait à la baisse (- 6,4 %), sa baisse en volume étant atténuée par des prix à la hausse.

Le volume global diminue nettement, avec une récolte parmi les plus faibles depuis 30 ans. La production a été pénalisée par le gel de printemps (Champagne, Bourgogne, Val de Loire), et de la sécheresse en méditerranée. Certaines régions ont également été touchées par la grêle, d'autres par le mildiou. Les bonnes pluies de mi-septembre ont toutefois profité aux vignobles non encore vendangés, limitant la baisse globale de la récolte. La baisse est la plus prononcée pour les **vins pour eaux-de-vie** (- 20,8 %) et les **vins de Champagne** (- 16,4 %).

Le **prix** de la production de vins augmente pour la septième année (+ 2,8 %). La hausse est la plus marquée pour les **autres vins d'appellation** : la faiblesse des disponibilités conjuguée à une demande dynamique de la part de la Chine et des États-Unis soutiennent les cours.

## 5. Le bétail

### Évolution 2016/2015 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subventions</b>	<b>+1,5</b>	<b>-2,6</b>	<b>-1,1</b>
dont : gros bovins (55,5 %)*	+2,0	-6,0	-4,1
veaux (10,8 %)*	-1,0	+1,0	0,0
porcins (26,6 %)*	+1,0	+3,0	+4,0
ovins-caprins (6,4 %)*	+4,0	-2,0	+1,9
Subventions sur les produits	+ 2,3	-2,3	0,0
<b>Ensemble au prix de base</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>- 2,6</b>	<b>- 1,0</b>

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

\*Part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2015. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

La valeur de la production de **bétail** hors subventions diminue pour la troisième année consécutive (- 1,1 %), la hausse des volumes ne compensant pas la nouvelle baisse des prix. Les subventions sur les produits sont inchangées et la baisse de la valeur de la production de bétail au prix de base est du même ordre (- 1,0 %).

**Hors subventions sur les produits**, la production de **gros bovins** se replie en valeur (- 4,1 %). Cette année encore, le volume serait en hausse (+ 2,0 %). Cette hausse est toutefois à nouveau à relativiser en 2016 puisqu'elle provient pour partie du surcroît de **vaches** de réforme engendré par les difficultés du secteur laitier. Le prix accélère son recul (- 6,0 %), en lien précisément avec l'afflux dans les abattoirs de ces vaches de réforme, ainsi que l'érosion tendancielle de la demande intérieure. Les aides sur la production sont inchangées. Au prix de base, la valeur de la production diminue également de 4,1 %.

La production de **veaux** de boucherie se stabiliserait à un niveau bas en valeur. Le volume diminue de 1,0 %. Le prix serait en légère hausse (+ 1,0 %) du fait de la contraction de l'offre, sans retrouver son niveau de 2014.

La production de **porcins** en valeur se redresse (+ 4,0 %). Le volume augmente pour la troisième année. Le prix se redresse (+ 3,0 %), les cours ayant entamé un redressement à partir de juin. L'offre européenne est toujours importante, mais la demande asiatique prend le relais du marché russe fermé par l'embargo. Pour rappel, la Russie a instauré fin janvier 2014 un embargo en raison des premiers cas de peste porcine africaine en Pologne et dans les pays Baltes.

**Hors subventions**, la production **d'ovins et de caprins** repart à la hausse (+ 1,9 %). Le volume progresse (+ 4,0 %). Confrontés à une consommation en recul, les prix se replient (- 2,0 %). Les subventions sont inchangées.

## 6. Les produits avicoles

### *Évolution 2016/2015 de la production*

*En %*

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble</b>	<b>-4,2</b>	<b>-1,4</b>	<b>-5,5</b>
dont : Volailles (73,0 %)*	-5,0	0,0	-5,0
Œufs (27,0 %)*	-2,0	-5,0	-6,9

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2015.

Pour les **volailles**, la production poursuivrait sa baisse en valeur (- 5,0 %). Le volume global recule (- 5,0 %). Le prix reste stable, toujours déprimé sous l'effet de l'abondance de l'offre européenne.

Pour les **œufs**, la production se replierait nettement (- 6,9 %). En volume, la baisse serait de 2 %. Le prix des œufs se retournerait fortement à la baisse : la demande peine à absorber l'importante production européenne ; par ailleurs les cours des œufs ne sont plus soutenus par l'épisode de grippe aviaire qui avait touché les États-Unis en 2015.

## 7. Les autres produits animaux

### *Évolution 2016/2015 de la production*

*En %*

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble</b>	<b>-2,6</b>	<b>-6,7</b>	<b>-9,1</b>
dont :			
lait et produits laitiers** (93,3 %)*	-1,9	-7,0	-8,8

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2015.

\*\* Produits laitiers transformés par les exploitations.

La production **des autres produits animaux** poursuivrait son recul (- 9,1 %), avec la poursuite de la baisse des prix conjuguée à de moindres volumes. La production **de lait et produits laitiers** perdrait à nouveau beaucoup en valeur (- 8,8 %). La collecte de **lait de vache** fléchirait. Le prix poursuit son décrochage : l'accroissement de la production européenne suite à la levée des quotas en avril 2015 ne rencontre pas le débouché suffisant du fait de la poursuite de l'embargo russe et des moindres importations chinoises. Une nouvelle aide aux vaches laitières a été mise en place dans le cadre de la nouvelle PAC.



### III. Les consommations intermédiaires

En %

	Évolution 2016/2015			Part du total en 2016
	Volume	Prix	Valeur	
<b>Ensemble des consommations intermédiaires*</b>	<b>-0,3</b>	<b>-2,0</b>	<b>-2,3</b>	<b>100</b>
<b>hors aliments intraconsommés</b>	<b>-1,3</b>	<b>-1,5</b>	<b>-2,8</b>	<b>84,6</b>
dont : aliments pour animaux achetés **	-3,9	-3,7	-7,5	17,1
énergie et lubrifiants	0	-9,5	-9,5	7,4
engrais et amendements	-1,4	-4,1	-5,5	8,8
pesticides et produits agrochimiques	-2,0	-0,3	-2,3	7,1

\* Y compris les services bancaires non facturés ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

\*\* Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...), hors produits agricoles intraconsommés, tels les fourrages.

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

En 2016, les **consommations intermédiaires** de la branche agriculture diminueraient de 2,3 % par rapport à 2015, le recul provenant principalement des prix. L'allègement de la facture s'explique par une réduction très nette des dépenses de différents postes, notamment l'énergie, les aliments pour animaux achetés, les engrais et amendements, et dans une moindre mesure les pesticides et produits agrochimiques ainsi que les semences et plants. Il s'agit d'une nouvelle baisse, après celles constatées en 2014 (- 3,3 %) et 2015 (- 1,3 %), qui avaient mis fin à une tendance à l'augmentation des charges.

Les achats d'**aliments pour animaux** en dehors de la branche agricole diminueraient de 7,5 % en 2016, poursuivant leur baisse continue depuis 2013.

La baisse des cours des matières premières entrant dans leur composition (céréales, oléagineux, etc.) et observée en 2016 se répercute partiellement sur les prix des aliments composés payés par les éleveurs. Ceux-ci diminuent de 3,7 % et toutes les catégories d'aliment sont concernées. La baisse va de -2,5 % pour l'**alimentation des volailles** à -5,6 % pour les **aliments destinés à l'allaitement**. En particulier, les prix des **aliments destinés aux porcins et aux bovins** baissent respectivement de 5,3 % et 4,2 %.

Les quantités d'**aliments composés** consommées s'inscrivent également en baisse de 4,2 %. Seuls les **aliments d'allaitement** (+ 3,5 %) et les **aliments pour ovins et caprins** (+ 0,7 %) progressent en volume. En revanche, les **aliments pour bovins** baissent de 8,1 %, ceux pour **volailles** de 4,3 %, et ceux pour **porcins** de 3,7 %.

Parallèlement, la facture en **tourteaux de soja et de colza** diminue de 7,4 %. Les utilisations s'inscrivent en repli de 1,9 %, conjointement à un fléchissement des prix de 5,6 %.

Toujours concernant l'élevage, la hausse des **dépenses vétérinaires** continue d'être tirée par les prix (+ 3,1%).

La facture du poste « **énergie et lubrifiants** » se contracterait à nouveau de 9,5 % en 2016, après avoir déjà chuté de 15,8 % l'année précédente. Cette évolution est principalement imputable à la baisse du prix des **produits pétroliers**. Les diminutions successives permettent désormais aux dépenses énergétiques de retrouver un niveau comparable à celui de 2010, antérieur à la flambée des prix.

Sur l'année 2016, le prix des produits pétroliers a atteint un point bas en tout début d'année, avant de repartir à la hausse les mois suivants.

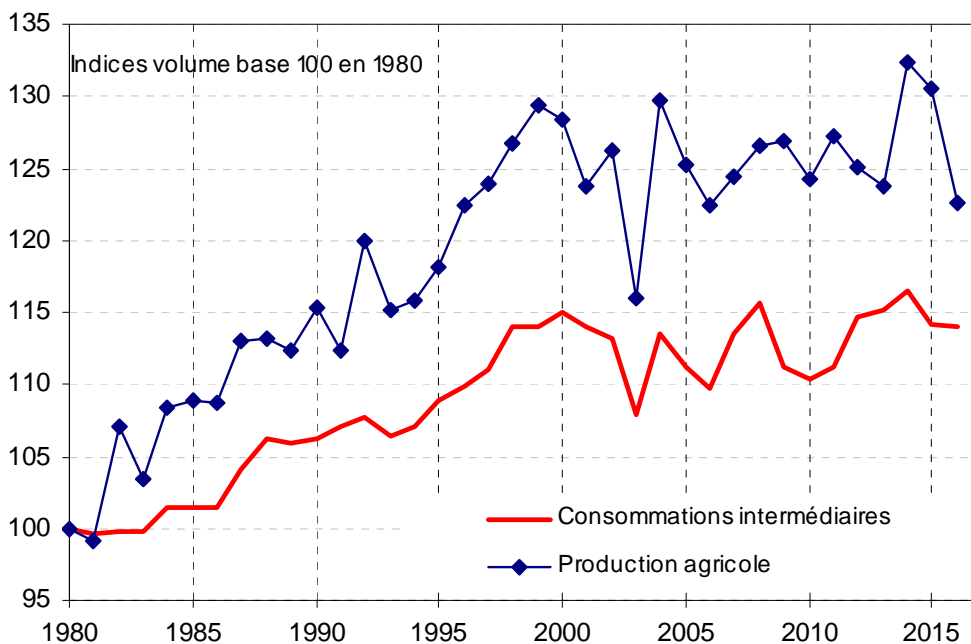
Représentant près de 40 % de la facture énergétique, le **gazole non routier** voit son prix décrocher à nouveau de 17,2 % en 2016. La baisse des prix est cependant moindre pour les autres produits pétroliers, avec - 11,8 % pour le **fioul domestique**, - 9,9 % pour le **fioul lourd**, - 8,8 % pour le **GPL**, - 6,1 % pour l'**essence** et - 5,4 % pour le **gazole**. Seul le prix des **lubrifiants** est stable (- 0,1 %). En dehors des produits pétroliers, le prix de l'**électricité** progresse à nouveau de 3,1 %.

Du fait d'une baisse des volumes consommés de 1,4 % s'ajoutant à une diminution de prix de 4,1 %, les dépenses en **engrais et amendements** se rétractent nettement (- 5,5 %). Les prix des engrais les plus utilisés baissent également fortement : - 8,0 % pour les **engrais simples azotés**, tandis que les prix des autres types d'engrais s'inscrivent en hausse : + 2,1 % pour les **engrais composés**, + 6,6 % pour les **engrais phosphatés** et + 0,9 % pour les **engrais potassiques**.

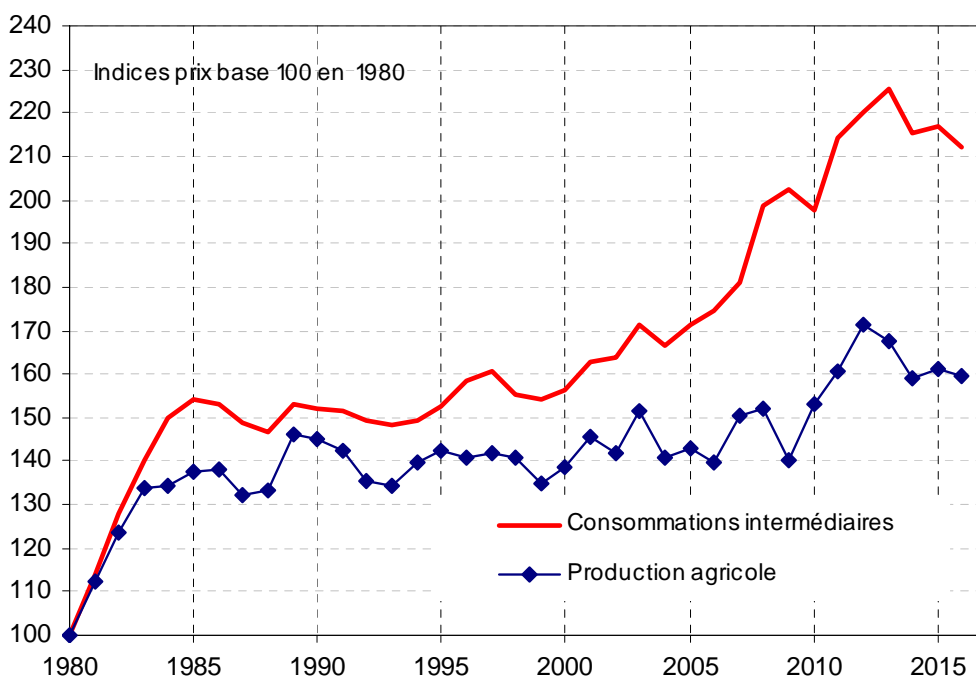
La charge en **pesticides et produits agrochimiques** diminue également de 2,3 %, après plusieurs années de hausse. Une baisse de 2,0 % des volumes utilisés est à noter en 2016. Les seuls volumes d'**insecticides** augmentent cependant de 4,9 %. Les prix ne subissent pas d'évolutions importantes : -0,5 % pour les **fongicides**, +0,9 % pour les **insecticides**, - 0,3 % pour les **herbicides** ainsi que pour les **autres produits de traitements divers**.

### Graphique 3 : Évolutions de la production au prix de base et des consommations intermédiaires

#### a) en volume



#### b) en prix



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

Nota : en 2006 et 2010, la baisse du prix de base de la production intègre un effet purement comptable de la réforme de la PAC, des subventions sur les produits auparavant incluses dans ce prix ayant été remplacées par le paiement unique classé en subventions d'exploitation.

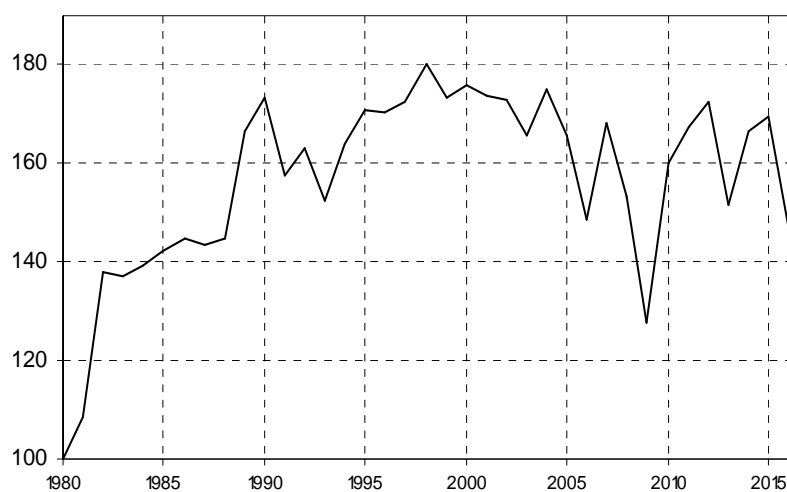
## IV. La valeur ajoutée

	<b>Valeur 2016</b> <i>(en milliards d'euros)</i>	<b>Évolution 2016/2015 (en %)</b>		
		<b>Volume</b>	<b>Prix</b>	<b>Valeur</b>
<b>Production au prix de base</b>	<b>70,4</b>	<b>- 6,0</b>	<b>- 0,8</b>	<b>- 6,8</b>
Consommations intermédiaires	44,9	- 0,3	- 2,0	- 2,3
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>25,4</b>	<b>-14,9</b>	<b>+ 1,4</b>	<b>- 13,7</b>
Consommation de capital fixe	10,8	0,0	- 1,5	- 1,5
<b>Valeur ajoutée nette</b>	<b>14,6</b>	<b>- 23,7</b>	<b>+ 3,6</b>	<b>- 21,0</b>

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

En 2016, la valeur ajoutée brute baisse de 13,7 %. En volume la production se replie (- 6,0 %) tandis que les consommations intermédiaires sont quasiment stables. Les prix diminuent, modérément pour la production (- 0,8 %), plus nettement pour les consommations intermédiaires (- 2,0 %). Finalement, la production au prix de base décroît (- 6,8 %) et les consommations intermédiaires fléchissent (- 2,3 %). La consommation de capital baisserait en valeur, en liaison avec le repli de la FBCF. Ainsi, la chute de la valeur ajoutée nette (- 21,0 %) est plus forte que celle de la valeur ajoutée brute.

### Graphique 4 : Valeur ajoutée brute de la branche agriculture



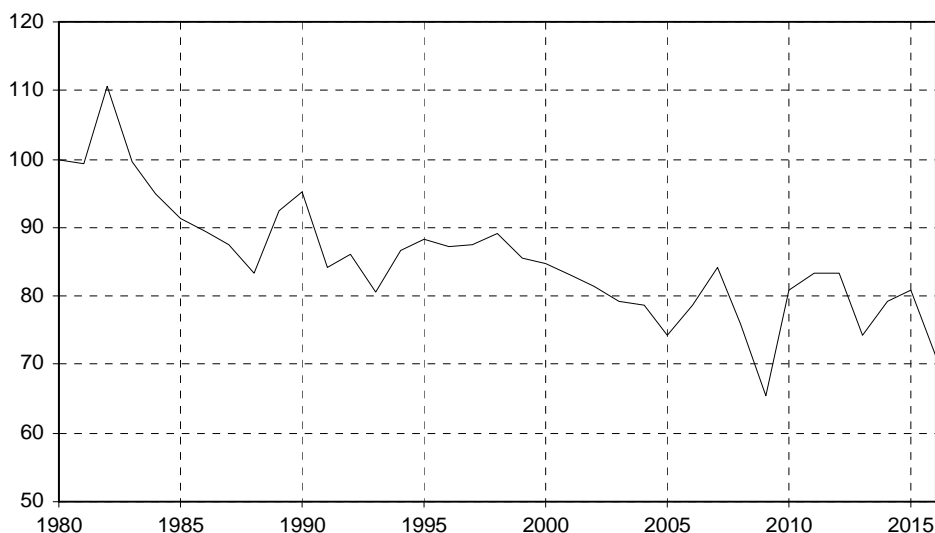
Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

Nota : en 2006 et 2010, la valeur ajoutée intègre un effet purement comptable de la réforme de la PAC, des subventions sur les produits auparavant incluses dans la production au prix de base ayant été remplacées par le paiement unique classé en subventions d'exploitation.

## V. La valeur ajoutée au coût des facteurs

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF)** baisserait de 11,6 %<sup>4</sup>. Compte tenu d'une réduction de 0,8 % de l'emploi agricole total, celle par actif diminuerait de 10,9 %. **La valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels** décroîtrait de 11,6 % en 2016 (tableau 9 en annexe).

**Graphique 5 : Évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs**



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

En 2016, les **subventions d'exploitation** sont estimées à 8,3 milliards d'euros. Elles restent les principales aides à l'agriculture depuis 2010 où leur augmentation avait été particulièrement forte (+ 21,4 %) suite à la mise en place des mesures du Bilan de santé de la PAC (cf. graphique 2).

### Subventions d'exploitation\*

En millions d'euros

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Paiement unique - Paiement de base	6 892,2	6 923,8	6 966,6	6 288,5	4 008,0	3 998,9
Paiement vert					2 191,0	2 181,2
Indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)	547,5	534,1	532,8	609,6	905,0	1 001,0
Prime herbagère agri-environnementale (PHAE), PMSEE	277,8	244,1	224,3	208,0	0,0	0,0
Autres aides agri-environnementales, CTE, CAD	404,6	249,0	274,0	320,7	270,0	290,0
Aides aux éleveurs	51,2	50,5	47,2	50,7	225,5	232,7
Aides aux producteurs de fruits et légumes	2,0	3,0	1,0	4,4	6,0	0,0
Aides aux viticulteurs	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Agriculteurs en difficulté	0,0	0,0	1,9	1,7	1,7	1,7
Indemnités au titre des calamités agricoles	297,3	113,9	34,3	48,6	146,4	38,3
Indemnités pour dégâts de gibier	20,0	20,0	30,0	30,0	30,0	30,0
Autres subventions d'exploitation	111,8	107,9	107,3	121,7	149,7	149,7
Prises en charge d'intérêt	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bonifications d'intérêt	46,5	108,9	29,9	123,3	263,3	1,9
CICE				220,0	330,0	335,0
<b>Total métropole</b>	<b>8 651,5</b>	<b>8 355,2</b>	<b>8 249,4</b>	<b>8 027,1</b>	<b>8 526,6</b>	<b>8 260,4</b>
Subventions dans les DOM	24,9	24,3	24,3	25,5	25,5	25,5
<b>Total</b>	<b>8 676,5</b>	<b>8 379,4</b>	<b>8 273,7</b>	<b>8 052,6</b>	<b>8 552,1</b>	<b>8 285,9</b>

\* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés).

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Offices agricoles, Insee

<sup>4</sup> La valeur ajoutée brute au coût des facteurs se déduit de la valeur ajoutée brute en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production.

En 2016, les **subventions d'exploitation** se replieraient de 3,1 %. Cette baisse résulte principalement d'un effet purement budgétaire lié aux bonifications d'intérêt : le faible montant 2016 (moins de 2 millions d'euros) fait suite aux 263 millions payés en 2015 pour solder les prêts antérieurs à 2012 et payer par anticipation les bonifications de 2014 et 2015 de la précédente programmation. Le profil erratique (123 millions en 2014, 263 en 2015, moins de 2 en 2016) des bonifications d'intérêt est à relativiser : dans le compte, ces bonifications d'intérêt sont en effet retracées suivant les décaissements effectués ; or, la logique de droits constatés en comptabilité nationale supposerait d'associer ces décaissements à l'année d'octroi des prêts ce que les données disponibles ne permettent pas ; un tel retraitement contribuerait vraisemblablement à lisser ces évolutions. Concernant les indemnités pour calamités agricoles, certaines sont encore en cours d'instruction au moment de la rédaction de ce rapport et ne sont donc pas intégrées aux subventions ; selon la même logique de droits constatés, elles seront affectées au compte 2016. Sans pouvoir préjuger à ce stade des indemnisations liées aux inondations de 2016, il a été fait l'hypothèse que les indemnités pour calamités agricoles reviendraient à un niveau moyen après la forte augmentation liée à la sécheresse de l'été 2015 ; l'estimation de leur montant est donc à considérer comme étant un minimum. Ces baisses ne sont pas compensées par la hausse du budget de l'indemnité compensatrice de handicap naturel (+ 96 millions). L'aide aux éleveurs se maintient à un niveau élevé en raison de la poursuite du financement du FAC pour les éleveurs et les céréaliers et des aides annoncées pour la réduction de la production laitière et le soutien de la trésorerie.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) se stabilise. En 2016, il est théoriquement égal à 6 % des masses salariales éligibles en 2015.

**Les impôts sur la production** baisseraient de 6,2 % en 2016. Les impôts fonciers diminueraient de 8 %, conséquence du plan d'aide (« pacte de consolidation et de refinancement ») destiné notamment aux céréaliers. Ce plan prévoit des dégrèvements d'office de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB). La TVA restant à la charge des agriculteurs se replie également (- 2,8 %), conséquence des évolutions de l'investissement (- 3 %) et des consommations intermédiaires (- 2,5 %).

## VI. Le résultat brut de la branche agricole

Le **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels** chuterait de 15,0 % . Il reviendrait ainsi au même niveau qu'en 2013.

Les **rémunérations** versées par les unités agricoles progressent de 1,8 % en 2016 du fait de la hausse du taux de salaire horaire (+ 0,6 %) et de l'augmentation des effectifs salariés (+ 1,1 %).

Les **charges locatives nettes**<sup>5</sup> augmentent (+ 1,1 %) en 2016.

Les **intérêts dus** par la branche baissent de 1,5 %, malgré l'augmentation de l'encours des emprunts (2,1 %) en raison de l'évolution des taux d'intérêt ; le taux d'intérêt apparent moyen, défini par le rapport des intérêts aux encours, poursuit sa baisse : à 2,66 % en 2016, après 3,17 % en 2015 et 3,37 % en 2014.

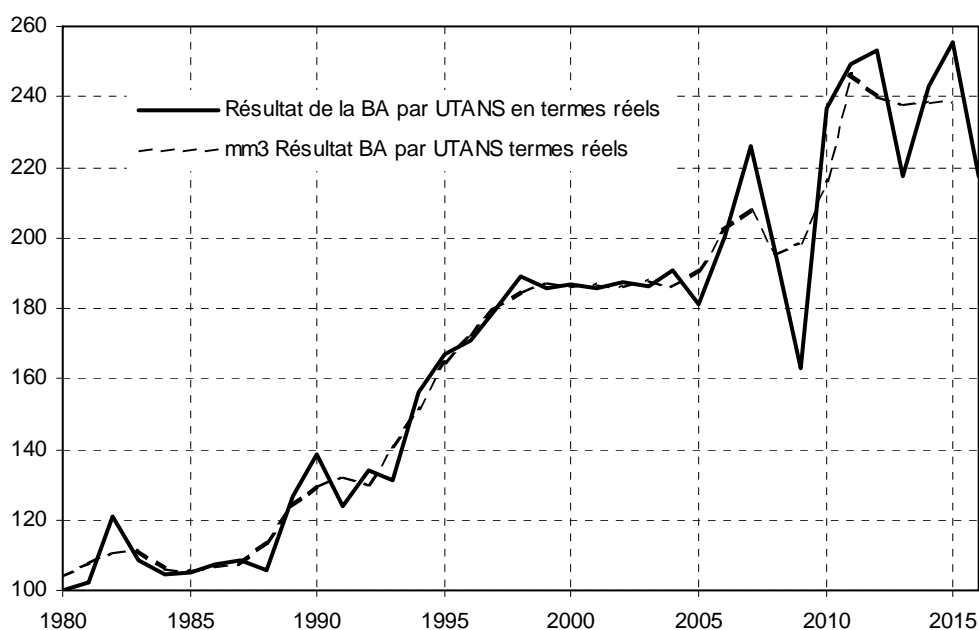
En termes nominaux, le **résultat brut de la branche agricole** baisserait de 15,9 % en 2016.

Le volume d'emploi non salarié poursuivrait sa baisse (- 1,9 %), conduisant à une évolution du **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié** de - 14,2 %. Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 0,8 %), le **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels** se replierait de 15 % en 2016 (cf. tableau 9 en annexe). La volatilité des prix agricoles et des prix des intrants induit de fortes variations de cet indicateur. En moyenne mobile sur les trois dernières années, il se stabilise à un niveau élevé.

---

<sup>5</sup> Elles correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Elles sont basées en partie sur les revenus des années précédentes.

**Graphique 6 : Évolution du résultat brut de la BA par actif non salarié en termes réels**



## VI. Les résultats nets de la branche agricole

Les agrégats comptables **nets** se déduisent des agrégats **bruts** en soustrayant la consommation de capital fixe. La consommation de capital fixe (CCF) évolue peu mais a un poids important ; de ce fait sa prise en compte amplifie les variations des agrégats.

En 2016 la consommation de capital fixe diminuerait de 1,5 %.

Eurostat utilise **la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif en termes réels**, appelé indicateur A, pour comparer les résultats des différents États Membres. En 2016, pour la France cet indicateur diminuerait de 15,9 %.

### Impact de la prise en compte de la CCF sur les taux d'évolution

	Brut (en %)	Net (en %)
Valeur ajoutée	-13,7	-21,0
Valeur ajoutée au coût des facteurs	-11,6	-15,9
Valeur ajoutée au coût des facteurs par actif	-10,9	-15,2
Valeur ajoutée au coût des facteurs par actif en termes réels	-11,6	-15,9

# *Annexe*

## ***LE COMPTE PRÉVISIONNEL DE L'AGRICULTURE EN 2016***

### **SOMMAIRE**

**TABLEAU 1** : Production hors subventions

**TABLEAU 2** : Subventions sur les produits

**TABLEAU 3** : Production au prix de base

**TABLEAU 4** : Les consommations intermédiaires

**TABLEAU 5** : Le compte de production

**TABLEAU 6** : Le compte d'exploitation

**TABLEAU 7** : Le compte de revenu d'entreprise

**TABLEAU 8** : Les indicateurs de résultat

**TABLEAU 9** : Les indicateurs de résultat en termes réels



**COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2016**

**Tableau 1 - Production hors subventions**

En milliards d'euros

Compte établi le 18 novembre 2016	Valeur 2015 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2016 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2016 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur.....	0,4	87,0	0,4	70,0	0,3	60,9
Blé tendre.....	6,2	69,0	4,3	92,0	3,9	63,5
Maïs.....	2,2	91,0	2,0	99,0	2,0	90,1
Orge.....	1,9	77,0	1,4	80,0	1,2	61,6
Autres céréales.....	0,4	85,0	0,4	95,0	0,3	80,8
<b>CEREALES.....</b>	<b>11,2</b>	<b>76,1</b>	<b>8,5</b>	<b>90,8</b>	<b>7,7</b>	<b>69,1</b>
Oléagineux.....	2,5	91,0	2,3	99,0	2,3	90,1
Protéagineux.....	0,2	74,0	0,1	100,0	0,1	74,0
Tabac.....	ns	100,0	ns	100,0	ns	100,0
Betteraves industrielles.....	0,8	100,0	0,8	113,0	0,9	113,0
Autres plantes industrielles.....	0,5	104,0	0,5	101,0	0,5	105,0
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>4,0</b>	<b>93,5</b>	<b>3,8</b>	<b>102,3</b>	<b>3,9</b>	<b>95,7</b>
Maïs fourrage.....	1,0	94,5	1,0	100,0	1,0	94,5
Autres fourrages.....	4,6	100,0	4,6	100,0	4,6	100,0
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>	<b>5,6</b>	<b>99,0</b>	<b>5,6</b>	<b>100,0</b>	<b>5,6</b>	<b>99,0</b>
Légumes frais.....	2,9	100,0	2,9	109,0	3,1	109,0
Plantes et fleurs.....	3,0	100,0	3,0	101,0	3,0	101,0
<b>PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>5,8</b>	<b>100,0</b>	<b>5,8</b>	<b>104,9</b>	<b>6,1</b>	<b>104,9</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>2,0</b>	<b>97,0</b>	<b>1,9</b>	<b>115,0</b>	<b>2,2</b>	<b>111,6</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>2,9</b>	<b>97,0</b>	<b>2,8</b>	<b>106,0</b>	<b>3,0</b>	<b>102,8</b>
Vins de champagne.....	2,6	83,6	2,2	101,5	2,2	84,9
dont vins calmes.....	1,9	83,6	1,6	100,7	1,6	84,2
dont champagne.....	0,7	83,6	0,6	103,5	0,6	86,5
Autres vins d'appellation.....	6,9	96,0	6,6	104,0	6,9	99,8
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....</b>	<b>9,5</b>	<b>92,6</b>	<b>8,8</b>	<b>103,4</b>	<b>9,1</b>	<b>95,7</b>
Vins pour eaux de vie AOC.....	1,2	79,2	1,0	101,8	1,0	80,6
dont vins de distillation.....	0,2	80,0	0,2	100,0	0,2	80,0
dont cognac.....	1,0	79,0	0,8	102,2	0,8	80,7
Autres vins de distillation.....	ns	80,0	ns	100,0	ns	80,0
Vins de table et de pays.....	1,6	91,0	1,5	100,0	1,5	91,0
<b>AUTRES VINS.....</b>	<b>2,9</b>	<b>85,9</b>	<b>2,5</b>	<b>100,7</b>	<b>2,5</b>	<b>86,5</b>
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>43,9</b>	<b>90,3</b>	<b>39,7</b>	<b>100,9</b>	<b>40,0</b>	<b>91,1</b>
Gros bovins.....	6,2	102,0	6,3	94,0	6,0	95,9
Veaux.....	1,2	99,0	1,2	101,0	1,2	100,0
Ovins-caprins.....	0,7	104,0	0,7	98,0	0,7	101,9
Équidés.....	0,1	100,0	0,1	100,0	0,1	100,0
Porcins.....	3,0	101,0	3,0	103,0	3,1	104,0
<b>BETAIL.....</b>	<b>11,2</b>	<b>101,5</b>	<b>11,4</b>	<b>97,4</b>	<b>11,1</b>	<b>98,9</b>
Volailles.....	3,5	95,0	3,3	100,0	3,3	95,0
Œufs.....	1,3	98,0	1,3	95,0	1,2	93,1
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>4,8</b>	<b>95,8</b>	<b>4,6</b>	<b>98,6</b>	<b>4,5</b>	<b>94,5</b>
Lait et produits laitiers.....	9,1	98,1	8,9	93,0	8,3	91,2
dont lait.....	8,7	98,0	8,6	93,0	8,0	91,1
dont produits laitiers.....	0,3	100,0	0,3	93,0	0,3	93,0
Autres produits de l'élevage.....	0,7	88,0	0,6	98,0	0,6	86,2
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>9,7</b>	<b>97,4</b>	<b>9,5</b>	<b>93,3</b>	<b>8,8</b>	<b>90,9</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..</b>	<b>25,7</b>	<b>98,9</b>	<b>25,4</b>	<b>96,1</b>	<b>24,5</b>	<b>95,0</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>69,6</b>	<b>93,5</b>	<b>65,1</b>	<b>99,0</b>	<b>64,5</b>	<b>92,6</b>
Activités principales de travaux agricoles.....	4,5	100,0	4,5	101,0	4,5	101,0
Activités secondaires de services.....	0,2	100,0	0,2	101,0	0,2	101,0
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>	<b>4,7</b>	<b>100,0</b>	<b>4,7</b>	<b>101,0</b>	<b>4,7</b>	<b>101,0</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>74,3</b>	<b>93,9</b>	<b>69,8</b>	<b>99,2</b>	<b>69,2</b>	<b>93,1</b>
dont production des activités secondaires.....	2,3	85,4	2,0	100,9	2,0	86,2

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

**COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2016**

**Tableau 2 - Subventions sur les produits**

En millions d'euros

Compte établi le 18 novembre 2016	Valeur 2015	Indice de volume	Volume 2016	Indice de prix	Valeur 2016	Indice de valeur
Blé dur.....	6,8	87,0	5,9	113,3	6,7	98,5
Blé tendre.....						
Maïs.....						
Orge.....						
Autres céréales.....	0,5		0,5		0,5	109,0
<b>CEREALES.....</b>	<b>7,3</b>	<b>81,0</b>	<b>5,9</b>	<b>121,7</b>	<b>7,2</b>	<b>98,6</b>
Oléagineux.....	5,8				5,8	100,0
Protéagineux.....	41,5	74,0	30,7	134,8	41,4	99,8
Tabac.....						
Betteraves industrielles.....						
Autres plantes industrielles.....	93,1	104,0	96,8	96,1	93,0	99,9
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>140,4</b>	<b>90,8</b>	<b>127,5</b>	<b>109,9</b>	<b>140,2</b>	<b>99,9</b>
Maïs fourrage.....						
Autres fourrages.....						
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>						
Légumes frais.....	7,8	96,5	7,5	103,9	7,8	100,3
Plantes et fleurs.....						
<b>PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>7,8</b>	<b>96,5</b>	<b>7,5</b>	<b>103,6</b>	<b>7,8</b>	<b>100,0</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>1,9</b>	<b>97,0</b>	<b>1,8</b>	<b>103,1</b>	<b>1,9</b>	<b>100,0</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>151,2</b>	<b>103,0</b>	<b>155,7</b>	<b>97,1</b>	<b>151,2</b>	<b>100,0</b>
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....</b>						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
<b>AUTRES VINS.....</b>						
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>308,60</b>	<b>96,7</b>	<b>298,6</b>	<b>103,3</b>	<b>308,30</b>	<b>99,9</b>
Gros bovins.....	647,0	102,0	659,9	98,0	647,0	100,0
Veaux.....						
Ovins-caprins.....	130,0	104,0	135,2	96,1	130,0	100,0
Équidés.....						
Porcins.....						
<b>BETAIL.....</b>	<b>777,0</b>	<b>102,3</b>	<b>795,1</b>	<b>97,7</b>	<b>777,0</b>	<b>100,0</b>
Volailles.....	2,1	95,0	2,0	104,3	2,1	99,0
Œufs.....						
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>2,1</b>	<b>95,0</b>	<b>2,0</b>	<b>104,3</b>	<b>2,1</b>	<b>99,0</b>
Lait et produits laitiers.....	93,8	100,0	93,8	100,0	93,8	100,0
dont lait.....	93,8	100,0	93,8	100,0	93,8	100,0
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>93,8</b>	<b>100,0</b>	<b>93,8</b>	<b>100,0</b>	<b>93,8</b>	<b>100,0</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..</b>	<b>872,9</b>	<b>102,1</b>	<b>890,9</b>	<b>98,0</b>	<b>872,9</b>	<b>100,0</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>1 181,5</b>	<b>100,7</b>	<b>1 189,5</b>	<b>99,3</b>	<b>1 181,2</b>	<b>100,0</b>
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
<b>SERVICES (4).....</b>						
<b>TOTAL BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>1 181,5</b>	<b>100,7</b>	<b>1 189,5</b>	<b>99,3</b>	<b>1 181,2</b>	<b>100,0</b>
dont activités secondaires.....						

*Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016  
Indices base 100 en 2015*

**COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2016**

**Tableau 3 - Production au prix de base**

En milliards d'euros

Compte établi le 18 novembre 2016	Valeur 2015	Indice de volume	Volume 2016	Indice de prix	Valeur 2016	Indice de valeur
Blé dur.....	0,5	87,0	0,4	70,7	0,3	61,5
Blé tendre.....	6,2	69,0	4,3	92,0	3,9	63,5
Maïs.....	2,2	91,0	2,0	99,0	2,0	90,1
Orge.....	1,9	77,0	1,4	80,0	1,2	61,6
Autres céréales.....	0,4	84,9	0,4	95,2	0,3	80,8
<b>CEREALES.....</b>	<b>11,2</b>	<b>76,1</b>	<b>8,5</b>	<b>90,8</b>	<b>7,7</b>	<b>69,1</b>
Oléagineux.....	2,6	90,8	2,3	99,2	2,3	90,1
Protéagineux.....	0,2	74,0	0,2	106,2	0,2	78,6
Tabac.....	ns	100,0	ns	100,0	ns	100,0
Betteraves industrielles.....	0,8	100,0	0,8	113,0	0,9	113,0
Autres plantes industrielles.....	0,6	104,0	0,6	100,2	0,6	104,2
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>4,2</b>	<b>93,5</b>	<b>3,9</b>	<b>102,5</b>	<b>4,0</b>	<b>95,8</b>
Maïs fourrage.....	1,0	94,5	1,0	100,0	1,0	94,5
Autres fourrages.....	4,6	100,0	4,6	100,0	4,6	100,0
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>	<b>5,6</b>	<b>99,0</b>	<b>5,6</b>	<b>100,0</b>	<b>5,6</b>	<b>99,0</b>
Légumes frais.....	2,9	100,0	2,9	109,0	3,1	109,0
Plantes et fleurs.....	3,0	100,0	3,0	101,0	3,0	101,0
<b>PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>5,8</b>	<b>100,0</b>	<b>5,8</b>	<b>104,9</b>	<b>6,1</b>	<b>104,9</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>2,0</b>	<b>97,0</b>	<b>1,9</b>	<b>115,0</b>	<b>2,2</b>	<b>111,5</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>3,0</b>	<b>97,3</b>	<b>2,9</b>	<b>105,5</b>	<b>3,1</b>	<b>102,7</b>
Vins de champagne.....	2,6	83,6	2,2	101,5	2,2	84,9
dont vins calmes.....	1,9	83,6	1,6	100,7	1,6	84,2
dont champagne.....	0,7	83,6	0,6	103,5	0,6	86,5
Autres vins d'appellation.....	6,9	96,0	6,6	104,0	6,9	99,8
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....</b>	<b>9,5</b>	<b>92,6</b>	<b>8,8</b>	<b>103,4</b>	<b>9,1</b>	<b>95,7</b>
Vins pour eaux de vie AOC.....	1,2	79,2	1,0	101,8	1,0	80,6
dont vins de distillation.....	0,2	80,0	0,2	100,0	0,2	80,0
dont cognac.....	1,0	79,0	0,8	102,2	0,8	80,7
Autres vins de distillation.....	ns	80,0	ns	100,0	ns	80,0
Vins de table et de pays.....	1,6	91,0	1,5	100,0	1,5	91,0
<b>AUTRES VINS.....</b>	<b>2,9</b>	<b>85,9</b>	<b>2,5</b>	<b>100,7</b>	<b>2,5</b>	<b>86,5</b>
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>44,2</b>	<b>90,4</b>	<b>40,0</b>	<b>100,9</b>	<b>40,3</b>	<b>91,2</b>
Gros bovins.....	6,9	102,0	7,0	94,4	6,6	96,3
Veaux.....	1,2	99,0	1,2	101,0	1,2	100,0
Ovins-caprins.....	0,8	104,0	0,9	97,7	0,9	101,6
Équidés.....	0,1	100,0	0,1	100,0	0,1	100,0
Porcins.....	3,0	101,0	3,0	103,0	3,1	104,0
<b>BETAIL.....</b>	<b>12,0</b>	<b>101,6</b>	<b>12,2</b>	<b>97,4</b>	<b>11,9</b>	<b>99,0</b>
Volailles.....	3,5	95,0	3,3	100,0	3,3	95,0
Œufs.....	1,3	98,0	1,3	95,0	1,2	93,1
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>4,8</b>	<b>95,8</b>	<b>4,6</b>	<b>98,6</b>	<b>4,5</b>	<b>94,5</b>
Lait et produits laitiers.....	9,2	98,1	9,0	93,1	8,4	91,3
dont lait.....	8,8	98,0	8,6	93,1	8,0	91,2
dont produits laitiers.....	0,3	100,0	0,3	93,0	0,3	93,0
Autres produits de l'élevage.....	0,7	88,0	0,6	98,0	0,6	86,2
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>9,8</b>	<b>97,4</b>	<b>9,6</b>	<b>93,4</b>	<b>8,9</b>	<b>91,0</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..</b>	<b>26,6</b>	<b>99,0</b>	<b>26,3</b>	<b>96,2</b>	<b>25,3</b>	<b>95,2</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>70,8</b>	<b>93,6</b>	<b>66,3</b>	<b>99,0</b>	<b>65,7</b>	<b>92,7</b>
Activités principales de travaux agricoles.....	4,5	100,0	4,5	101,0	4,5	101,0
Activités secondaires de services.....	0,2	100,0	0,2	101,0	0,2	101,0
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>	<b>4,7</b>	<b>100,0</b>	<b>4,7</b>	<b>101,0</b>	<b>4,7</b>	<b>101,0</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>75,5</b>	<b>94,0</b>	<b>71,0</b>	<b>99,2</b>	<b>70,4</b>	<b>93,2</b>
dont production des activités secondaires.....	2,3	85,4	2,0	100,9	2,0	86,2

*Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016  
Indices base 100 en 2015*

**COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2016**

**Tableau 4 – Consommations intermédiaires**

En milliards d'euros

Compte établi le 18 novembre 2016	Valeur 2015	Indice de volume	Volume 2016	Indice de prix	Valeur 2016	Indice de valeur
Semences et plants	2,7	98,4	2,6	99,3	2,6	97,7
Énergie et lubrifiants	3,6	100,0	3,6	90,5	3,3	90,5
Engrais et amendements	4,2	98,6	4,1	95,9	3,9	94,5
Produits de protection des cultures	3,3	98,0	3,2	99,7	3,2	97,7
Dépenses vétérinaires	1,5	100,0	1,5	103,1	1,6	103,1
Aliments pour animaux	15,2	100,3	15,2	95,8	14,6	96,1
<i>dont : intraconsommés</i>	6,9	105,3	7,3	95,3	6,9	100,3
<i>achetés en dehors de la branche</i>	8,3	96,1	8,0	96,3	7,7	92,5
Entretien du matériel	3,3	100,0	3,3	100,4	3,3	100,4
Entretien des bâtiments	0,3	100,0	0,3	100,5	0,3	100,5
Services de travaux agricoles	4,5	100,0	4,5	101,0	4,5	101,0
Autres biens et services	7,5	99,9	7,5	101,8	7,6	101,7
<i>dont : SIFIM</i>	1,3	99,5	1,3	105,9	1,4	105,4
<b>Total</b>	<b>46,0</b>	<b>99,7</b>	<b>45,9</b>	<b>98,0</b>	<b>44,9</b>	<b>97,7</b>

*Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016*

**Tableau 5 – Compte de production**

En milliards d'euros

Compte établi le 18 novembre 2016	Valeur 2015	Indice de valeur	Valeur 2016
<b>Production</b>	<b>75,5</b>	<b>93,2</b>	<b>70,4</b>
(-) Consommations intermédiaires	46,0	97,7	44,9
<b>(=) Valeur ajoutée brute</b>	<b>29,5</b>	<b>86,3</b>	<b>25,4</b>

*Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016*

**Tableau 6  
Compte d'exploitation**

En milliards d'euros

	Valeur 2015	Indice de valeur	Valeur 2016
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>29,5</b>	<b>86,3</b>	<b>25,4</b>
(+) Subventions d'exploitation	8,6	96,9	8,3
<i>dont : bonifications d'intérêt</i>	0,3	///	0,0
(-) Autres impôts sur la production	1,6	93,8	1,5
Impôts fonciers	1,0	92,0	0,9
Autres	0,6	101,0	0,6
<b>(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs</b>	<b>36,5</b>	<b>88,4</b>	<b>32,2</b>
(-) Rémunération des salariés	7,9	101,8	8,1
Salaires	6,4	101,8	6,5
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1,5	101,8	1,6
<b>(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>	<b>28,5</b>	<b>84,7</b>	<b>24,2</b>

*Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016*

**Tableau 7**  
**Compte de revenu d'entreprise**

En milliards d'euros

	Valeur 2015	Indice de valeur	Valeur 2016
<b>Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>	<b>28,5</b>	84,7	<b>24,2</b>
(-) Intérêts <sup>1</sup>	0,6	52,7	0,3
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1,7	98,5	1,6
(-) Charges locatives nettes <sup>2</sup>	2,7	101,1	2,7
<b>(=) Résultat brut de la branche agricole</b>	<b>25,3</b>	84,1	<b>21,2</b>

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

**Tableau 8**  
**Indicateurs de résultat**

Évolution annuelle en %

	2016 / 2015	
	Brut	Net <sup>6</sup>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>	<b>-11,6</b>	<b>-15,9</b>
par actif	-10,9	-15,2
<b>Résultat de la branche agricole</b>	<b>-15,9</b>	<b>-26,9</b>
par actif non salarié	-14,2	-25,5
Évolution du nombre d'UTA* totales	-0,8	
Évolution du nombre d'UTA* non salariées	-1,9	

\*. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

**Tableau 9**  
**Indicateurs de résultat en termes réels\*\***

Évolution annuelle en %

	2016 / 2015	
	Brut	Net
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>	<b>-12,3</b>	<b>-16,6</b>
par actif	-11,6	-15,9
<b>Résultat de la branche agricole</b>	<b>-16,6</b>	<b>-27,5</b>
par actif non salarié	-15,0	-26,1
Évolution du prix du PIB	+ 0,8	

\*\* Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

<sup>6</sup>

Les indicateurs de la colonne intitulée « Net » correspondent aux indicateurs bruts desquels on déduit la consommation de capital fixe